

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 37 (1949)
Heft: 761

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: M.-L.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**Alliance
Internationale
des Femmes**

Droits égaux
Responsabilités
égales

Résolutions votées à la Conférence de Rome, mai 1948, par la Commission des droits civils et politiques

1. L'Alliance adressera à l'Organisation des Nations Unies une lettre demandant au Secrétariat de bien vouloir envoyer aux gouvernements des pays qui n'ont pas encore accordé aux femmes le droit de vote, une note leur rappelant :

a) qu'en leur qualité de Membres de l'ONU, ils sont signataires de la Charte des Nations-Unies qui prévoit qu'aucune distinction ne doit être faite en raison de la race, de la religion ou du sexe ;

b) que la privation du droit de vote, qui continue à être imposée aux femmes de leurs pays, constitue une inégalité contraire aux dispositions de la Charte.

Leur recommandant en conséquence d'accorder aux femmes, dans les délais les plus brefs, les mêmes droits politiques qu'aux hommes.

2. La Commission a décidé de rédiger un rapport sur les inégalités qui subsistent encore dans les différents pays membres de l'Alliance, relativement au droit civil comparé des hommes et des femmes. Ce rapport sera adressé à la Commission du Statut de la Femme pour lui permettre, s'il y a lieu, une utile critique des rapports gouvernementaux qui lui seront envoyés par les gouvernements et complètera ainsi l'enquête à laquelle elle a décidé de se livrer sur les droits civils de la femme.

3. La Commission a décidé de faire un rapport sur la condition des enfants naturels, dans le but de parvenir à ce qu'aucun enfant ne soit privé de son père. Ce rapport sera fait au moyen des indications qui seront adressées à la Commission par les pays dont la législation est, sur ce point, la plus avancée.

Hélène de Mandrot-La Sarraz

A l'hôpital de Toulon est décédée, le lendemain de Noël, Mme Hélène de Mandrot-Reville, qui a passé ses derniers jours au milieu des vignes, dans cette maison du Pradet que lui avait construite Le Corbusier ; cette Genevoise devenue vaudoise par son mariage avec Henri de Mandrot, propriétaire du château de La Sarraz, aimait avant tout l'art moderne, l'architecture moderne, et le sort lui avait attribué comme demeure d'être l'antique château de La Sarraz ; c'est pour animer ces vieilles pierres qu'elle avait fondé, en 1928, d'entente avec la Société du Musée

romand, héritière du château de La Sarraz, la Maison des Artistes où, chaque année ou presque, elle recevait des artistes, des savants ; elle a doté cette institution d'une somme de fr. 80.000 et tenait à cette entreprise qui a été une de ses dernières préoccupations ; cet été encore, confinée dans son salon de La Sarraz, elle ne pensait qu'à en assurer la continuité.

Hélène Revilliod, née à Genève en 1867, fille de Gustave Revilliod, propriétaire de l'Ariana, où a été édifié le palais de la Société des Nations, montra très vite de grandes dispositions pour l'art, surtout pour l'art décoratif ; elle a travaillé dans des ateliers genevois puis à Paris, notamment avec Bouguereau ; elle a exposé des peintures, de l'art décoratif, des broderies en Suisse et à l'étranger, a participé à plusieurs expositions collectives ; elle a tenté de faire revivre la broderie à domicile en créant l'Ecole de La Sarraz ; elle s'est amusée, et avec quel bonheur ! à aménager des intérieurs, notamment à la Caroline à Morges, pratiquant ce qu'on appelle aujourd'hui l'art de l'ensemble. En 1943 encore, à Zurich, elle participait à une exposition de meubles modernes. Elle a fait des bijoux, des reliures, des fers repoussés, des cuivres émaillés, travaux qu'elle se dépêcha d'oublier pour encourager les arts, peinture, sculpture, architecture, faits par les autres. Elle a été l'animatrice d'un grand mouvement d'idées, d'échanges intellectuels, artistiques. Ses maisons de Paris, de Toulon, de Zurich, le château de La Sarraz ont été des centres de vie intellectuelle et artistique ; lorsqu'un accident, puis la maladie firent d'elle une grande malade, elle continua, on ne sait par quel miracle, de voyager, de s'intéresser à tout. L'an passé encore, au prix de grandes difficultés, elle fit expédier de Paris à Zurich, à l'intention du musée des Beaux-Arts, sa collection de sculptures de Vilon, Lipchitz, Rodin, Rabi, pour qu'elles soient placées dans le jardin du musée.

A La Sarraz, elle a reçu, pendant l'été, tous les artistes ou presque de la terre romande et de la Suisse allemande, encourageant tout spécialement les jeunes en leur procurant des vacances, ce qui n'excluait pas le travail, de précieux entretiens avec d'autres artistes, avec des étrangers ; elle a organisé ces échanges par la Maison des artistes, doublée de la Maison des savants.

Sous des apparences brusques parfois, autoritaires toujours, Mme de Mandrot était bonne ; sa générosité inépuisable s'est étendue à des cercles divers ; elle ne pouvait rester inactives, il lui fallait penser, agir, organiser ; elle avait une volonté de fer, qui lui a permis de résister au mal, de voyager étant infirme, de maintenir des relations avec d'innombrables amis, jusqu'au moment où sa main refusa d'écrire et ne put même plus faire tourner le disque du téléphone. On la trouvait étendue sans force sur un divan, on la croyait mourante, mais elle retrouvait soudain la vivacité d'un regard étonnant de jeunesse, avec des yeux d'un bleu extraordinaire ; on retrouvait l'éclat d'une beauté qui avait été célèbre et avait retenu le pinceau de plusieurs artistes ; on retrouvait la forte personnalité de Mme de Mandrot, sa

jet d'une étude pénétrante, parfois empreinte d'une sévérité fondée. En revanche, notre régime politique reçoit pleine approbation de M. Siegfried, qui a su dégager le sens de certains votes, prouvant ainsi une bien solide connaissance de nos réactions. Quant à notre neutralité, elle lui apparaît menacée et fragile, et sur ce point, nous espérons que l'avenir ne justifiera pas ses craintes.

En bref, un beau livre intelligent et probe, qui nous incite à un salutaire examen de conscience au point de vue national.

Marguerite Maire.

Alexandra Orme. *Soldats russes d'après nature*. Histoire vraie d'un village occupé. (Edition de La Baconnière, Neuchâtel.)

Nous avons peine à imaginer ce que serait une occupation militaire russe. Mme Alexandra Orme nous en donne un aperçu qui semble d'une réelle valeur documentaire, car elle a subi et vécu cette occupation. Polonaise mariée à un noble hongrois, près de Budapest, elle a vu son château envahi par la soldatesque russe, de décembre 1944 à mars 1945. Connaissant plusieurs langues, elle a servi d'interprète entre les officiers et soldats et les gens du village et surpris ainsi bien des paroles révélatrices. Faisant preuve d'une faculté inouïe d'adaptation et de simulation mondaine, elle a réussi à échapper aux pires dangers. Avec force détails, elle nous décrit, en les excusant souvent, ces Russes malpropres, verbeux, sensibles et cruels, naïvement vantards qui brûlent les meubles de prix avec la plus sereine inconscience et mentent par simple excès d'imagination ! L'auteur a droit à notre admiration pour son effort d'objec-

IN MEMORIAM

Une femme admirable

C'était Mlle Georgine Maillefer, décédée, au début de décembre, à Chailly s/Lausanne, tout près de cet asile pour les aveugles faibles d'esprit, qu'elle a créé en 1900, qu'elle a cédée et dirigé jusqu'en 1938, avec un savoir-faire, une persévérance, une patience dont on ne pourra assez faire l'éloge. Elle avait installé tout d'abord ses protégés dans une ferme, dans la campagne vaudoise, mais en présence de nouveaux infirmes, il fallut construire une maison, avec des ateliers, sur la route d'Oron, maison agrandie encore. Mlle Maillefer avait su trouver des appuis, de toute nature, et son œuvre est assurée de vivre ; elle est devenue une société suisse. Son activité peut être comparée à celle de sa sœur Julie Hofmann qui a créé, puis développé l'œuvre d'Elben Hezer, pour les malades incurables.

Mlle Maillefer, avec ses aides, avec sa nièce qui continue son travail, a dépensé des trésors de patience et d'ingéniosité pour apprendre à ses aveugles faibles d'esprit — quelle accumulation de malheurs ! — à lire en Braille, à tricoter, à faire de menus objets, des tissages, de la vannerie. Pour apprendre à faire passer le fil dans la maille, il lui fallait des mois d'enseignement, de patience ! Pour apprendre à ces aveugles à marcher, il lui fallait les guider pendant des semaines avec une planche ! Qui pourra jamais dire le bien qu'a fait cette femme et la somme des joies qu'elle a apportées à de pauvres cerveaux bien malades ?

S. B.

M^{me} Claire Leutenegger

1881-1948

Le « Mouvement féministe », auquel elle fut abonnée dès sa création, tient à rappeler ici la mémoire de Mme Claire Leutenegger, enlevée subitement à l'affection des siens, alors qu'elle était en séjour chez son fils et sa belle-fille à Oran (Algérie) où, malgré sa santé délicate, elle s'était rendue en avion en septembre dernier.

Mme C. Leutenegger était membre de l'Union des Femmes et du groupe vevaysan de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin à la fondation duquel elle avait participé en 1916.

vive intelligence, cette curiosité toujours en éveil, cet intérêt qu'elle portait à l'art, aux artistes, ce désir continu d'établir des points de contact, de créer des rencontres internationales.

Aucun de ceux qui ont approché cette femme remarquable à tous égards, même ceux qui ne pouvaient s'entendre avec elle et qui eurent avec elle des différends, n'ont appris sa disparition sans lui accorder une pensée reconnaissante, car elle a enrichi tous ceux qu'elle a fréquentés.

S. Bonard.

Longtemps secrétaire et membre du Comité, elle a travaillé de tout son cœur, malgré sa frêle constitution, à la revendication des droits de la femme, qu'elle estimait être une question de pure justice, ne craignant pas de grimper des échelles pour recueillir des signatures en faveur de la pétition de 1928 « invitant le Conseil Fédéral à présenter au Conseil National un projet de révision constitutionnelle qui mettra les femmes suisses au bénéfice des droits politiques que la Constitution confère aux citoyens ».

Bien que couverte de 250.000 signatures d'hommes et de femmes, cette pétition dont encore après vingt ans dans les cartons du Conseil Fédéral, sans jamais avoir été soumise au peuple.

Ces dernières années, Claire Leutenegger, dont la santé était précaire, avait dû restreindre son activité, mais elle ne cessait de s'intéresser passionnément aux questions spirituelles, morales et sociales, et son cœur et sa bourse étaient largement ouverts aux déshérités et à tous ceux qui luttent pour les bonnes causes. Maîtresse de maison accomplie, épouse et mère tendre et dévouée, la douceur en personne, elle consacra toute sa vie au bien.

Un tel exemple donne un démenti formel à ceux qui ne voient dans les suffragistes que des femmes révoltées ou de vieilles filles aigries et qui ne veulent pas ou prétendent ne pas comprendre que c'est dans l'intérêt même du pays et de la Société que des mères de famille réclament leur part dans la gestion des affaires publiques.

Ceux qui ont eu le privilège de connaître Claire Leutenegger dans l'intimité lui garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Un tel exemple honore la femme.

Albert Truan.

M^{me} Hainard-Béchar

On annonce le décès de cette artiste genevoise bien connue et appréciée dans les milieux artistiques. Elle fut, de 1917 à 1941, professeur aux cours professionnels de l'Ecole ménagère sans cesser de peindre et de créer des œuvres remarquables. Elle était membre de la commission B des Beaux-Arts.

Notre journal perd une fidèle abonnée et une amie de notre cause.



Publications reçues

André Siegfried. *La Suisse, démocratie-témoin*. Edit. La Baconnière. Neuchâtel.

C'est toujours avec une vive curiosité que nous prenons connaissance des jugements que portent les étrangers sur la Suisse et ses habitants ; mais cette curiosité se double d'un peu d'anxiété lorsque le témoignage émane d'un observateur revêtu d'une autorité aussi indiscutable que celle du professeur André Siegfried, grand connaisseur de pays et de peuples, de régimes politiques et de structures économiques. « Qu'ont-ils vu dans la maison ? », pourrions-nous nous demander avec les Ecritures. Mais M. Siegfried nous rassure bientôt par le ton d'extrême objectivité de son enquête ; pas de parti-pris ni de passion chez cet observateur attentif, qui sait discerner les réalités profondes que dissimulent parfois les apparences. D'ailleurs, le peuple suisse est, dans son ensemble, sans complications, quoique composé d'éléments très divers, mais ramenés à des tendances générales assez nettes.

Après avoir décrit la situation géographique de la Suisse pilier d'une Europe centrale gravement atteinte, et pourtant indispensable, M. Siegfried procède à une analyse démographique nuancée, mettant en lumière maints aspects du peuple suisse que nous ne serions pas allés chercher dans l'Annuaire statistique fédéral, si intéressant soit-il. Plusieurs des constatations qu'il nous présente sont illustrées par des cartes, en fin du volume, dont la lecture est fort instructive. Notre vie économique, notre prospérité matérielle sont l'ob-

jet d'une étude pénétrante, parfois empreinte d'une sévérité fondée. En revanche, notre régime politique reçoit pleine approbation de M. Siegfried, qui a su dégager le sens de certains votes, prouvant ainsi une bien solide connaissance de nos réactions. Quant à notre neutralité, elle lui apparaît menacée et fragile, et sur ce point, nous espérons que l'avenir ne justifiera pas ses craintes.

En bref, un beau livre intelligent et probe, qui nous incite à un salutaire examen de conscience au point de vue national.

Marguerite Maire.

Alexandra Orme. *Soldats russes d'après nature*. Histoire vraie d'un village occupé. (Edition de La Baconnière, Neuchâtel.)

Nous avons peine à imaginer ce que serait une occupation militaire russe. Mme Alexandra Orme nous en donne un aperçu qui semble d'une réelle valeur documentaire, car elle a subi et vécu cette occupation. Polonaise mariée à un noble hongrois, près de Budapest, elle a vu son château envahi par la soldatesque russe, de décembre 1944 à mars 1945. Connaissant plusieurs langues, elle a servi d'interprète entre les officiers et soldats et les gens du village et surpris ainsi bien des paroles révélatrices. Faisant preuve d'une faculté inouïe d'adaptation et de simulation mondaine, elle a réussi à échapper aux pires dangers. Avec force détails, elle nous décrit, en les excusant souvent, ces Russes malpropres, verbeux, sensibles et cruels, naïvement vantards qui brûlent les meubles de prix avec la plus sereine inconscience et mentent par simple excès d'imagination ! L'auteur a droit à notre admiration pour son effort d'objec-

tivité et son absence de rancune envers ces occupants pour les moins envahissants, et pour l'élégance avec laquelle elle a accepté la perte de ses biens matériels. Il y a là, me semble-t-il, un bel exemple de fermeté de caractère. En somme, tableau haut en couleurs et riche en nuances que celui de ces Russes en qui la bonté instinctive voisine avec une cruauté due souvent à la misère, vrais enfants mal élevés dont la psychologie est extrême et extrêmement déroutante pour nous autres Occidentaux.

Marguerite Maire.

Nous avons quelque peu tardé à signaler l'intéressant *Cahier suisse d'Esprit*, No 4, (éditions de la Baconnière), qui nous a été envoyé au début de 1948 et n'a aucunement vieilli. Les problèmes qui y sont traités conservent toute leur actualité, que ce soit dans l'intérêt de la communauté nationale ou de la communauté internationale, de la vie morale ou intellectuelle, enfin de la lutte contre les dangers qui menacent notre époque. Nous signalons à nos lectrices une vibrante étude de Jeanne Hersch sur le Problème de l'élite ouvrière.

M. G. M.

Allen W. Dulles. *L'Allemagne sous-terraine* (éditions des Trois Collines, Genève-Paris).

Il n'est pas trop tard pour rappeler la publication, en français, de l'ouvrage d'Allen W. Dulles, chef du service secret américain à Berne, de 1942 à 44, *L'Allemagne souterraine*. Peu à peu, tandis que se calme le remous des passions ou que de nouveaux soins menacent notre paix, nous atteignons à l'égard du nazisme le degré de détachement qui permet de consulter avec objectivité les documents les plus divers, afin d'en extraire la part de sa-

gesse enclose dans toute expérience humaine, sagesse qui se donne à l'homme quelque prudence à l'égard des pièges de l'avenir. — Parmi ces sources d'étude, le rapport direct et précis de Allen W. Dulles est un document de première importance pour qui veut connaître les dessous de l'expérience hitlérienne.

M. G. M.

Elsa Perret. *Le chemin du retour*. No 5 d'un *maître d'école*. Delachaux et Niestlé.

Sur le chemin du retour, un maître d'école s'interroge... et découvre dans la réalité quotidienne, la grande vérité libératrice : qu'en se laissant orienter par les enfants, si imparfaits qu'ils soient, on trouve le contact vrai, qui permet au maître, soutenu par ses enfants, de les aider à s'instruire d'une manière vivante et humaine. En 95 pages, ce petit livre pose et examine avec simplicité beaucoup de questions utiles.

Marx, par Henri Lefebvre. (Les Classiques de la Liberté.) Edit. Trois Collines.

En un élégant petit livre bleu, édité par Traits, H. Lefebvre situe en 166 pages d'introduction, l'œuvre de K. Marx dans la philosophie et la société actuelles, et analyse la doctrine du matérialisme dialectique en regard de l'éternel problème de la liberté. C'est une mise au point utile à notre époque, où tant de confusions et d'erreurs menacent nos esprits « emportés à tous vents de doctrine » ! H. Lefebvre en dissipe plusieurs au courant de ces pages averties que suivent une cinquantaine de pages caractéristiques de textes variés de K. Marx (tirés de : *Deutsche ideologie*, *Capital*, *Manifeste*, *OEU-*

Un Pamphlet!

Les liquoristes affirment :

Les liqueurs colorées et de luxe sont les moins dangereuses.

En Suisse la consommation d'alcool est la plus basse de toute l'Europe.

Sur les 108 millions dépensés annuellement en Suisse pour l'alcool, 48 millions entrent dans la caisse fédérale.

Il n'y a pas de troisième vague d'alcool.

On consomme de moins en moins d'alcool.

Les étrangers, par contre, en consomment beaucoup.

Vous qui avez trouvé dans votre boîte aux lettres la feuille qualifiée par la *Gazette de Zurich* d'« un des pamphlets les plus répugnants qu'on ait jamais répandus dans le public », ne vous laissez pas intimider par ses

La Société suisse des liquoristes a répandu dans le public une feuille qui cherche à combattre la campagne entreprise contre la troisième vague d'alcool et dont voici les principaux arguments :

Les abstinents répondent :

Les liqueurs colorées, même si elles ne tiennent que 20%, sont les plus dangereuses, parce que très sucrées, on peut en absorber plus facilement une plus grande quantité.

En Angleterre, pour ne citer que ce pays, la consommation d'alcool, à 40%, est la moitié de la nôtre.

Un bureau fédéral écrit à ce propos : « Nous ne pouvons nous expliquer sur quelle base on parle, dans la feuille volante des liquoristes, de 45 millions de francs encaissés soi-disant par la Confédération ».

Après la première vague d'alcool avant 1885, où la consommation était montée à 11,8 litres par habitant, on était tombé à 2,21 litres en 1939. Or en 1945/46, on était déjà remonté à 3,05 litres. D'ailleurs les ventes d'alcool de bouche à 100% par la Régie Fédérale ont passé de 914.581 litres en 1938/39 à 1.707.530 litres en 1947/48.

arguments, il y a pour chacun d'eux la réponse pertinente que nous donnons ci-dessus. Défendez haut et ferme la santé de notre peuple menacé.

conféré et le gouvernement du Danemark qui s'honore par cette nomination.

Enseignement ménager.

A la fin de décembre est décédée, à Sion, à l'âge de 78 ans, Mlle Julie Gay, qui a été de 1902 à 1907 maîtresse d'école ménagère à Sion, de 1907 à 1932 maîtresse des cours professionnels à Sion, Martigny, Monthey et ailleurs et qui depuis 1932 était inspectrice cantonale des écoles ménagères ; elle jouissait d'une grande estime dans tout le Valais.

Miss Marjory Stephenson, l'une des autorités les plus éminentes de Grande-Bretagne, en microbiologie, est morte à Cambridge à l'âge de 63 ans.

Hawa Patel, une jeune Indienne, a passé ses examens finaux de médecine à l'université de Capetown. C'est la première candidate non-européenne qui obtient un doctorat à cette université.

Lillian Margery Penson, professeur, a été nommée cette année vice-chancelière de l'université de Londres. Un poste de ce genre n'a jamais été occupé par aucune femme dans le monde.

Mlle Kitty Ponce, professeur extraordinaire de l'université de Genève, membre associé de la Société médicale de cette ville,

Il est à l'hôpital sous surveillance des médecins, et en particulier d'un psychiatre qu'il abhorre — cela à la suite d'une chute en avion. Mais le mal est beaucoup plus compliqué qu'il semblerait de prime abord. Une journaliste, amie des courts temps heureux, qui s'est toujours intéressée à lui, parvient à force de patience, d'habileté et d'affection à le délivrer du fardeau qui l'accable. Ils se comprennent et, pour finir, se déclarent leur amour.

Trop de théories et de discussions où l'on ne voit pas toujours clair, alourdissent certaines parties du livre.

M.-L. P.

Le mur invisible. Roman par Laura Z. Hobson. Traduit de l'américain par Claude Orlanes. Edition Jeheber, 1948.

Traduit de l'américain ! Nous savions naturellement que les Américains ont leur manière à eux de parler et d'écrire l'anglais, mais c'est de l'anglais tout de même. Alors ?

Passons pour rélever un fait établi par ce roman, et qui nous a surpris : l'antisémitisme aux Etats-Unis, et cela dans toutes les classes de la société. C'est là le mur invisible et, ainsi qu'on peut le lire plus bas sur la couverture « l'hostilité qui se dresse comme un brouillard impalpable et impénétrable ».

Journaliste de talent, à ses débuts, Philippe Green est chargé par son directeur d'écrire une série d'articles sur l'antisémitisme en Amérique. Perplexe d'abord sur la manière d'intéresser son public à la question, il décide de se faire passer pour juif, et c'est ici que débute une longue suite d'expériences pénibles et d'incompréhension, de la part même de son intelligente fiancée.

a été invitée à faire deux conférences à l'Institut des Hautes Etudes de Bruxelles.

Mlle Barbro Selidén est la première suédoise admise dans la carrière diplomatique.

Le soprano suisse Sophie Wyss a obtenu un grand succès au cours d'une série de concerts en Australie. Son programme était consacré à des œuvres d'auteurs suisses contemporains.

(Semaine suisse.)

Dans les commissions.

Mlle Lily Bonnet a été nommée membre de la commission de l'Ecole ménagère de Ste-Croix, à la place de Mme Albert Margot, décédée.

L'idée marche...

Les femmes du Chili viennent d'obtenir le droit de vote.

Les femmes ne s'intéressent pas à la politique.

Et les hommes donc ! Il a fallu, à San Vittore, dans les Grisons, renvoyer l'élection de la Municipalité parce que les électeurs ne se sont pas dérangés pour aller voter !

Formation professionnelle.

Mlle Juliette Chavan, modiste à Lausanne, a été nommée commissaire technique chargée de la surveillance des apprenties modistes pour l'ensemble du canton ; Mlle Simone Bourgeois, couturière à Ballaigue, commissaire technique pour les apprenties couturières des districts de Cossonay, d'Orbe et de la Vallée.

Les femmes architectes.

L'Ecole polytechnique de l'université de Lausanne vient de décerner un diplôme d'architecte à Mlle Alice Ascher.

Les Organisations féminines et les Nations Unies

Les organisations féminines font toutes partie du groupe B. Elles sont au nombre de 15, plus le comité de Liaison des Grandes Organisations qui groupe 14 organisations parmi lesquelles une partie ne jouissent individuellement pas du statut consultatif.

Quels sont les droits, prérogatives et devoirs des organisations ayant ce statut consultatif ?

D'une part le Conseil et ses commissions parmi lesquelles celle des Droits de l'Homme, et du statut de la femme nous intéressent tout spécialement peuvent, par leur entremise obtenir les informations et les avis dont ils ont besoin. D'autre part, ils donnent aux organisations qui représentent une part importante de l'opinion publique, l'occasion d'exposer leurs vues. Ceci est un principe absolument nouveau, car il permet à des groupes privés et politiquement indépendants d'exercer une action sur les Nations Unies. Par

Vexations de tous genres partout : les camarades traitent son fils — Green est veuf — de « sale youpin », ses collègues à lui prononcent des paroles blessantes, dans un hôtel de montagne où il comptait passer sa lune de miel, on lui refuse des chambres, et ainsi de suite.

Pour finir, il y a réconciliation avec sa fiancée, aussi malheureuse que lui de leur rupture, et que ses derniers articles ont convertie.

M.-L. P.

A chacun son rêve, par Arthémise Goerte. Traduit de l'anglais par Jane Fillion. Edit. Jeheber, 1948.

Un roman dont le début n'est peut-être pas très engageant. A-t-on vraiment envie de mieux connaître Mrs. Marsan qui, sujette aux insomnies (ne la plaignez pas, vous qui dormez trop peu !) met à profit ces longues heures nocturnes pour suivre avec une curiosité avide, assise à sa fenêtre, ce qui se passe devant le distributeur d'essence et le bar faisant face à la maison qu'elle habite ? Les péripéties, quelquefois sanglantes, la passionnent. Mais attendez ! La bonne dame si curieuse a un cœur d'or. Elle se mêle de tout ce qui ne la regarde pas autour d'elle, dans cet immeuble dont elle connaît tous les dessous ; on la rabroue souvent ; elle persiste, et toujours dans un esprit altruiste, et bien des fois avec un très heureux résultat de son incorrigible indiscrétion. Il y a des pages amusantes, pathétiques, vraiment drôles dans la masse des investigations, ruses et combinaisons qui se succèdent et s'entre-croisent, et un certain côté de la vie américaine s'y révèle.

M.-L. P.

les services d'information et de presse que le Conseil met à leur disposition, les organisations peuvent obtenir les renseignements utiles à leur travail. Le statut consultatif n'est accordé qu'aux organisations qui sont réellement internationales et s'occupent de sujets économiques, sociaux, culturels, d'hygiène et d'éducation. Le « Comité chargé d'examiner les dispositions à prendre en vue de consultation avec les O.N.G. » s'occupe des admissions et règle les rapports des organisations avec le Conseil. A l'occasion il discute de certains points avec les représentants accrédités par les O.N.G. et qui sont appelés *consultants*. Ces derniers reçoivent des cartes personnelles qui leur permettent d'assister aux réunions du Conseil et de ses commissions. Pour les Assemblées Générales de même que pour les séances du Conseil de Sécurité, des laissez-passer spéciaux peuvent être obtenus. L'ordre du jour des séances est envoyé d'avance. Les documents publiés sont aussi envoyés et de volumineux ballots arrivent régulièrement dans des bureaux parfois trop petits pour les classer tous. Des suggestions et communications peuvent être remises au secrétariat du Conseil qui les fera circuler si elles émanent d'une association A. Pour les autres catégories ce privilège n'est accordé que si un membre du conseil le demande. Les documents de travail publiés par le service de presse du Conseil économique et social sont reproduits à raison de 1.700 copies en anglais et 650 en français.

Dans les commissions, un consultant peut, par l'intermédiaire du secrétaire, demander à parler. Ceci lui est accordé avec consentement de la commission. Un consultant peut aussi demander à être entendu sur un point spécial par le Comité chargé d'examiner les dispositions à prendre en vue de consultation avec les O.N.G.

Les organismes internationaux spécialisés, tels que le B.I.T., l'U.N.E.S.C.O., etc. reconnaissent aussi les membres à statut consultatif, et prennent avec eux les arrangements qui leur conviennent.

Précédemment, deux conférences des N.U. avec les organisations N.G. avaient eu lieu en Amérique, mais pour la première fois en mai 1948 elles furent convoquées à Genève et siégèrent dans la belle salle qui avait été luxueusement aménagée pour le Conseil de la S.D.N., dans le Palais des Nations. 54 organisations à statut consultatif étaient représentées, parmi lesquelles on distinguait des associations de juristes, des groupements catholiques, protestants et juifs, ainsi que des associations féminines, parmi lesquelles le C.I.F. avait une forte délégation qui joua un rôle fort actif.

Liste d'ouvrages nouveaux :

Austen. Le cœur et la raison	Fr. 9,—
Baum. Le bois qui pleure	„ 9,50
Cronin. Confidences d'une trousser noire	„ 6,50
Landry. Les prelois de la mule	„ 12,—
Lin Yutang. L'importance de vivre	„ 6,70
	Plus ICHA 4 %

chez
NAVILLE & C^{IE}
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuisers - Grills „Melior“
Marmites à vapeur
E. Finax - Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK

(formule du Dr. Bichoff)
En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{IE}
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Rien de si étrange... Roman par James Hilton. Traduit de l'anglais par Marguerite Yerta Héléra. Edition Jeheber, 1948.

Un jeune savant américain travaille avec une passion absorbante dans le laboratoire et à côté d'un chef remarquable au point de vue scientifique, mais dont le caractère est loin d'égaliser son intelligence.

Nous sommes à Vienne avant et au moment de l'Anschluss, à Berlin ensuite. Les événements tragiques se compliquent encore pour Bradley du fait que sa femme qui l'a compris et le seconde — un ménage heureux — poursuit Framm, le chef déjà célèbre, d'une haine basée sur des griefs qu'il serait trop long de mentionner ici, le tue, est emprisonnée et meurt mystérieusement alors qu'on annonçait à son mari qu'elle allait le rejoindre libérée.

Nous retrouvons plus tard Bradley, le jeune savant, aux Etats-Unis, pendant la guerre.